



daf
MAGAZINE

MAÎTRISER SES PAIEMENTS

Pour survivre à la crise actuelle et aux crises futures

en collaboration avec

 docprocess

SOMMAIRE



Partie I

Edito - Un peu de bon sens

Partie II

La Maîtrise des paiements

Partie III

La lutte contre la fraude

Partie IV

Conclusion

Partie V

Sur DocProcess

Partie VI

Étude de cas

JUIN 2020

PARTIE I

Edito

En cette période de crise sanitaire qui s'est muée en crise économique – et plus particulièrement en crise de trésorerie pour les entreprises -, il est tentant de ne plus payer ses fournisseurs.

D'après Bercy, les incidents de paiement auraient triplé depuis mi-mars. Pourtant, au-delà de leur responsabilité juridique et sociétale vis-à-vis de leurs fournisseurs, les entreprises ont intérêt à prendre soin de ces derniers : de la survie de leur écosystème dépend en effet leur propre survie. Il s'agit donc de payer ses fournisseurs à temps, voire même en avance pour soutenir certains partenaires critiques.

Mais il ne s'agit pas non plus de débloquer tous les paiements fournisseurs et de se confronter à des risques d'erreurs ou de fraudes!

En cette période chahutée, les entreprises doivent plus que jamais maîtriser leurs paiements afin de payer le bon fournisseur au bon moment pour des services formellement rendus et des marchandises effectivement livrées, et ce dans le respect d'accords explicitement signés.

PARTIE I

Cette maîtrise repose sur différents contrôles : celui de l'élément déclencheur, la facture, mais aussi d'autres éléments constitutifs du paiement comme les contrats, les bons de commande, les bons de livraison/réception, les avoirs, les RIB...

Cette maîtrise des paiements repose sur des processus complets et automatisés mais aussi sur une coopération des différents acteurs concernés qui doivent pour cela utiliser des outils adaptés. Mais la technologie pour la technologie n'est pas pour autant souhaitable.

Nul besoin d'empiler des outils d'intelligence artificielle, de les associer à de la RPA... Plus que de technologies, c'est de bon sens dont ont besoin les entreprises ! Sans nul doute, le retour au bon sens sera la meilleure arme pour maîtriser les paiements et lutter ainsi contre les erreurs et la fraude. C'est ainsi que les entreprises retrouveront des marges de manœuvre pour piloter leur trésorerie. Et pourront ainsi préserver leur écosystème et traverser cette crise et les suivantes.

PARTIE II

Maîtriser ses paiements pour prendre des décisions en connaissance de cause

Automatiser le bon sens

Nous l'avons dit, maîtriser ses paiements est essentiel en cette période de crise afin de ne pas retarder les paiements de ses fournisseurs, voire même de les payer en avance, tout en luttant contre les erreurs et les fraudes. Mais comment faire ?

Première étape – la mise en place de processus automatisés permettant de s'assurer que l'on dispose de l'ensemble des documents nécessaires : contrats, bons de commande, bons de réception... Et bien sûr la facture ! Ce processus doit ensuite contrôler automatiquement les éléments de la facture ligne par ligne : prix, quantité réceptionnée, désignation du produit, éléments de conformité fiscale, etc... Mais également s'assurer d'autres éléments comme le respect du délai de livraison, par exemple, ou encore que le RIB est bien celui du fournisseur. Une fois ces contrôles effectués, l'entreprise a toutes les cartes en main pour prendre les bonnes décisions. Si toutes les conditions sont remplies, le paiement peut ainsi être débloqué, en fonction des délais négociés ou même en avance soit pour soutenir un fournisseur stratégique soit pour obtenir une remise supplémentaire.

Des processus aux multiples avantages

Au-delà de maîtriser des paiements, la mise en place de ces processus et de ces contrôles offre de nombreux avantages. Les entreprises qui ont mis une telle méthode en place constatent notamment que la relation fournisseurs est nettement améliorée puisque client et fournisseur disposent tous deux d'une information complète et instantanée sur le traitement de leurs factures.

Ceci leur permet de gérer leur trésorerie au mieux. En effet après un contrôle exhaustif, les fournisseurs sont prévenus immédiatement en cas d'anomalie de leur facture, ils peuvent se voir offrir un paiement anticipé ou dispose des informations leur permettant de faire de l'affacturage dans les meilleures conditions.

Finies les relances sans réponse, la crainte de ne pas voir ses factures honorées... Un vrai partenariat client-fournisseur peut avoir lieu.

De plus, avec un tel dispositif, l'entreprise passe d'une comptabilité classique à une comptabilité en temps réel. Ce qui permet une meilleure allocation budgétaire et comptable. Un premier pas vers une transformation en profondeur des processus de l'entreprise.

Les plus d'une plateforme partagée dans le cloud

Pour faciliter ces contrôles, il est préférable d'adopter une plateforme partagée dans le cloud. Les clients et les fournisseurs viennent y déposer leurs documents (l'idéal étant que tous les formats existant et à venir soient acceptés) et les contrôles sont réalisés automatiquement et immédiatement.

La souplesse d'une plateforme dans le cloud permet aux entreprises de personnaliser très finement les contrôles effectués et les processus de validation mais aussi de les faire évoluer dans le temps en fonction de leurs besoins et des législations nationales et internationales. De plus, des rapports peuvent être obtenus afin de permettre à l'entreprise de réaliser des analyses.

Ces informations peuvent être anonymisées afin de réaliser des benchmarks par rapport aux autres utilisateurs de la plateforme ou de repérer des comportements inhabituels.

Un des gros avantages d'une telle plateforme est son aspect collaboratif : les donneurs d'ordre et les fournisseurs l'utilisent pour partager de l'information en temps réel. Ce qui apporte de la transparence, une visibilité permanente et amène de la souplesse.

Aller plus loin en adoptant des référentiels communs

Une plateforme partagée permet aussi aux acheteurs et aux vendeurs d'adopter des référentiels partagés : des catalogues produits faisant apparaître les codes produits, les prix négociés et même les promotions (conformément aux accords noués entre les deux parties) peuvent en effet y être intégrés. Cela permet un établissement plus juste des commandes et un contrôle plus rapide et plus efficace de la facture, plus de souplesse mais aussi un gain de temps et d'argent.



La lutte contre la fraude

La maîtrise des paiements, une méthode de lutte contre la fraude

La fraude aux faux fournisseur, technique la plus utilisée par les pirates - une étude menée par Euler Hermes et la DFCG révèle qu'en 2019, plus de 7 entreprises sur 10 ont été victimes au moins d'une tentative de fraude. En tête des stratagèmes utilisés par les criminels : la fraude au faux fournisseur, citée par 48% des répondants.

Reposant sur une technique d'usurpation d'identité, elle consiste pour les pirates à se faire passer pour un fournisseur afin de se faire payer une facture réelle ou fictive. Pour réussir leur coup, les criminels investissent le système d'information des entreprises, récupérant des données leur permettant d'émettre de fausses factures ou d'envoyer un message pour indiquer un changement de RIB ; certains modifient même directement le RIB du fournisseur dans l'e-Mail. La fraude peut aussi être menée grâce à un allié en interne : une prestation surfacturée peut être validée par un employé complice. Enfin, certains fraudeurs n'hésitent pas à envoyer des factures de faibles montant mais ne correspondant à aucune commande.

PARTIE III

Les criminels se professionnalisent et utilisent intelligence artificielle ou logiciels d'imitation de voix afin que leurs impostures paraissent de plus en plus crédibles. Avec la crise du Covid 19, de nombreux fraudeurs ont surfé sur les peurs et les besoins en information de tout un chacun pour lancer des campagnes de phishing : des e-mails frauduleux proposaient masques ou renseignements sur les aides financières de l'Etat pour s'introduire ensuite dans les machines des victimes et intégrer ainsi les systèmes d'information des entreprises. Il s'agit donc d'être vigilant.

Plus de contrôles pour moins de fraude

Face à cette fraude aux achats en augmentation et aux stratagèmes de plus en plus élaborés des fraudeurs, il existe heureusement un remède : la maîtrise des paiements. En effet, les nombreux contrôles effectués (RIB, prix, quantité, etc...) permettent de s'assurer que le document envoyé est valide, que les données de la facture sont cohérentes avec celles de la commande ou du contrat, que le RIB correspond bien à celui du fournisseur, etc... Les processus d'une bonne maîtrise des paiements prévoient également des vérifications supplémentaires en cas de changement de compte bancaire du fournisseur mais aussi des workflows de validation multiples ou aléatoires de manière à éviter toute fraude interne.

Maîtriser ses paiements, c'est avoir une meilleure vision des factures payées. Le risque de fraude est par là même fortement amoindri : plus de danger de payer une facture ne correspondant à aucune commande ni de payer un fraudeur au lieu d'un fournisseur ! L'entreprise se protège, ainsi que son écosystème qui subit frontalement ces risques de fraude aux fournisseurs : une facture qui a été payée à un fraudeur sera inévitablement et dans le meilleur des cas réglée en retard au fournisseur, le temps d'identifier la fraude et de repasser la facture en statut « à payer ».

Une plateforme partagée pour un meilleur contrôle

Adopter une plateforme partagée apporte également de nombreux avantages en termes de lutte contre la fraude. Tout d'abord, les acteurs ont dû se connecter à la plateforme, ce qui veut dire qu'ils sont connus et identifiés, ainsi que les informations les concernant (notamment leur RIB). Ensuite, les données transitent via cette plateforme grâce à des connecteurs sécurisés: le risque d'attaque est bien moindre que par e-mail. Enfin, les rapports d'activité permettent de collecter des données de manière anonymisée et d'avertir les différents acteurs en cas de comportement bizarre d'un des membres.

Conclusion

Maîtriser ses paiements fournisseurs devrait plus que jamais faire partie des priorités des entreprises. Pour passer cette crise sereinement, en s'assurant de la survie de son écosystème grâce à un paiement en temps et en heure de ses fournisseurs.

Mais aussi pour surmonter les crises futures. Il est en effet important de construire un réel partenariat avec ses fournisseurs pour s'assurer de la sécurité de ses approvisionnements et la maîtrise des paiements améliore sensiblement la relation avec les fournisseurs.

Il est également primordial de se prémunir contre les risques de fraude, qui sont en forte hausse ; et là encore la maîtrise des paiements aide à avoir une meilleure visibilité et à lutter contre les attaques externes comme internes.

Pour affronter l'avenir, il est inutile d'empiler des technologies coûteuses pour se rassurer mais uniquement de faire preuve de bon sens en collaborant avec ses fournisseurs autour de la maîtrise des paiements via une plateforme cloud dédiée et partagée.

AVANT DOCPROCESS

1.2 millions de factures
traitées manuellement.

Temps

Effort

Plus de 45% de factures
avec erreurs.



+ d'employés nécessaires
pour le rapprochement et le
règlement des factures.



AVEC DOCPROCESS

4.1

millions de documents, factures et commandes
électroniques traités.

0.1%

taux maximum d'erreurs lors du traitement de
factures.

400_x

+ de factures traitées / employé

95%

onboarding des fournisseurs sur la plateforme de
facturation électronique.

En savoir plus

À PROPOS DE DOCPROCESS

DocProcess développe des solutions d'automatisation de l'écosystème de l'entreprise pour les processus d'achats, de logistique et financiers-comptables.

Notre offre comprend une large gamme de solutions : automatisation procure-2-pay, référentiels partagés, facturation, gestion des contrats, archivage électronique... Nous permettons ainsi à nos clients d'éliminer les tâches manuelles répétitives et les risques d'erreurs et de fraude, et de générer des économies et un gain de temps considérables.

Grâce à l'ouverture et l'agilité de nos solutions, DocProcess peut accompagner chaque acteur en fonction de ses attentes, de ses contraintes et de ses évolutions (onboarding total des fournisseurs et des clients), quel que soit le type et la taille de l'organisation (de la Multinationale à la TPE en passant par les organismes publics).

DocProcess compte actuellement plus de 3 500 clients.

Conseil téléphonique gratuit

Accédez au formulaire et choisissez quand et comment vous souhaitez être contacté.

Réservez un créneau



daf
MAGAZINE


docprocess

DOCPROCESS

PARIS
MEYLAN

hello@doc-process.com

+33 (0) 4 56 09 98 37

www.doc-process.com